

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00288 Numéro SIREN : 535 110 340 Nom ou dénomination : A.D.S 67 AIR DECONTAMINATION SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 3422



AXIS EXPERTS CONSEILS

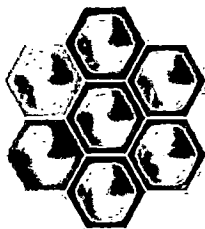
Expertise comptable • Conseil • Audit

SAS ADS 67

8 RUE JOSEPH CUGNOT

51500 TAISSY

COMPTES ANNUELS
du 01/04/2022 au 31/03/2023



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

www.axisconseils.fr - contact@axisconseils.fr

4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq - Tel : 03.28.09.90.70

Dunkerque : 20 rue des Soeurs Blanches - 59140 Dunkerque

Paris : 14, rue Brémontier - 75017 Paris

Nantes : 15 bld Marcel Paut - Parc de l'Angevinière - 44800 Saint Herblain

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lille . SARL au capital de 47.000 Euros.

Siret : 432 944 098 00032 - TVA : FR 754 329 440 98 - APE : 6920Z - RCS Lille Métropole

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 878	1 878		
	Fonds commercial (1)	37 273		37 273	37 273
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	29 171	17 143	12 028	16 291
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	94 338	56 391	37 947	47 239
	Autres immobilisations corporelles	31 750	25 846	5 904	12 698
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1		1	1
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	17 606		17 606	17 606
TOTAL (II)		212 018	101 259	110 760	131 108
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	25 200		25 200	30 148
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	45 744		45 744	79 478
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	200		200	200
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	543 202	32 336	510 866	499 781
	Autres créances	152 240		152 240	132 321
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	29 340		29 340	56 986
	Charges constatées d'avance	3 487		3 487	3 529
	TOTAL (III)	799 412	32 336	767 076	802 442
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 011 430	133 594	877 836	933 550
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				17 606	17 606
(3) dont créances à plus d'un an					12 924

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(301 643)	(302 408)
	Résultat de l'exercice	(373 544)	765
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(655 187)	(281 643)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	15 494	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	15 494	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	719	80 429
	Emprunts et dettes financières divers (3)	107 617	62 819
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 260	1 260
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 092 511	774 655
	Dettes fiscales et sociales	199 697	195 527
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	115 726	100 503
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 517 529	1 215 193
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	877 836	933 550
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(373 544,11)	764,73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 516 270	1 213 934
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		719	80 429
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/03/2023

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'exercice considéré débute le 01/04/2022 et finit le 31/03/2023.

Il a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat présente un total de 877 836 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 313 153 euros et un total charges de 2 686 697 euros, dégageant ainsi un résultat net de -373 544 euros.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Général Comptable, approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du "premier entré premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capitaux propres

Au 31/03/2023, les capitaux propres restent inférieurs à la moitié du capital social.

Effectifs

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'effectif temps plein entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 est de 42 salariés, dont le détail par établissement est le suivant :

- MULHOUSE : 10
- METZ : 12
- REIMS : 20

Annexe Covid Axis

Etat exprimé en euros

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènement Covid-19

La reconnaissance par l'OMS, le 11 mars 2020, de l'état de pandémie mondiale et les mesures consécutives de contraintes décidées par le Gouvernement Français dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus ont emporté pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont encore difficilement chiffrables dans leur globalité compte tenu du ralentissement d'ensemble de l'économie et des incertitudes accrues quant à la durée et l'intensité de la perturbation des activités économiques.

Concernant notre entreprise, du fait de la limitation de la circulation des biens et des personnes, l'activité est réduite depuis le 17 mars 2020 et il est toujours difficile d'avoir une visibilité globale des impacts à moyen et long terme sur la valeur comptable et la liquidité des actifs de notre société, l'évaluation de ses passifs et sa performance.

Néanmoins, s'agissant d'évènements ayant un lien direct prépondérant avec une situation existante et toujours en cours à la clôture de l'exercice, les comptes ont été arrêtés en fonction des effets connus et chiffrables à cette date, d'autres en effet ne seront visibles qu'au cours du prochain exercice et ne sont pas tous chiffrables à la date de rédaction de la présente annexe.

Parmi les impacts observés entre mars 2020 et la date de clôture, nous pouvons signaler :

- une baisse du chiffre d'affaires
- une hausse des frais de personnel

Evènement UKRAINE

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 n'a pas donné lieu à l'ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2022.

Eu égard à l'absence d'activité et d'autres flux directs avec l'UKRAINE, la situation financière et économique de l'entreprise à la date de l'arrêt des comptes n'est pas remise en cause.

De plus, eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers sur l'arrêt des comptes à venir. A ce stade, l'impact éventuel du conflit en Ukraine sur notre patrimoine, notre situation financière et notre résultat ne peut être mesuré.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	39 151					39 151
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 151					39 151
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	29 171					29 171
	Instal technique, matériel outillage industriels	86 607		7 731			94 338
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	31 750					31 750
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 529		7 731			155 260
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1					1
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	17 606					17 606
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 607					17 607
TOTAL		204 287		7 731			212 018

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 878			1 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 878			1 878
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	12 881	4 263		17 143
	Instal technique, matériel outillage industriels	39 368	17 023		56 391
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	19 052	6 794		25 846
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		71 301	28 079		99 380
TOTAL		73 179	28 079		101 259

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		15 494		15 494
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15 494		15 494
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 606	26 730		32 336
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 606	26 730		32 336
TOTAL GENERAL		5 606	42 224		47 829

Dont dotations
et reprises

{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

42 224

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17 606	17 606	
	Clients douteux ou litigieux	36 535	36 535	
	Autres créances clients	506 667	506 667	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 529	1 529	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	149 034	149 034	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 677	1 677	
	Charges constatées d'avances	3 487	3 487	
TOTAL DES CREANCES		716 535	716 535	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	719	719		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 092 511	1 092 511		
	Personnel et comptes rattachés	86 462	86 462		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 009	51 009		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	59 369	59 369		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 857	2 857		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	107 617	107 617		
	Autres dettes	115 726	115 726		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 516 270	1 516 270		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	31 927	6 094	25 833	+23,93
Autres créances		1 699	(1 699)	-100,00
TOTAL	31 927	7 793	24 134	309,69

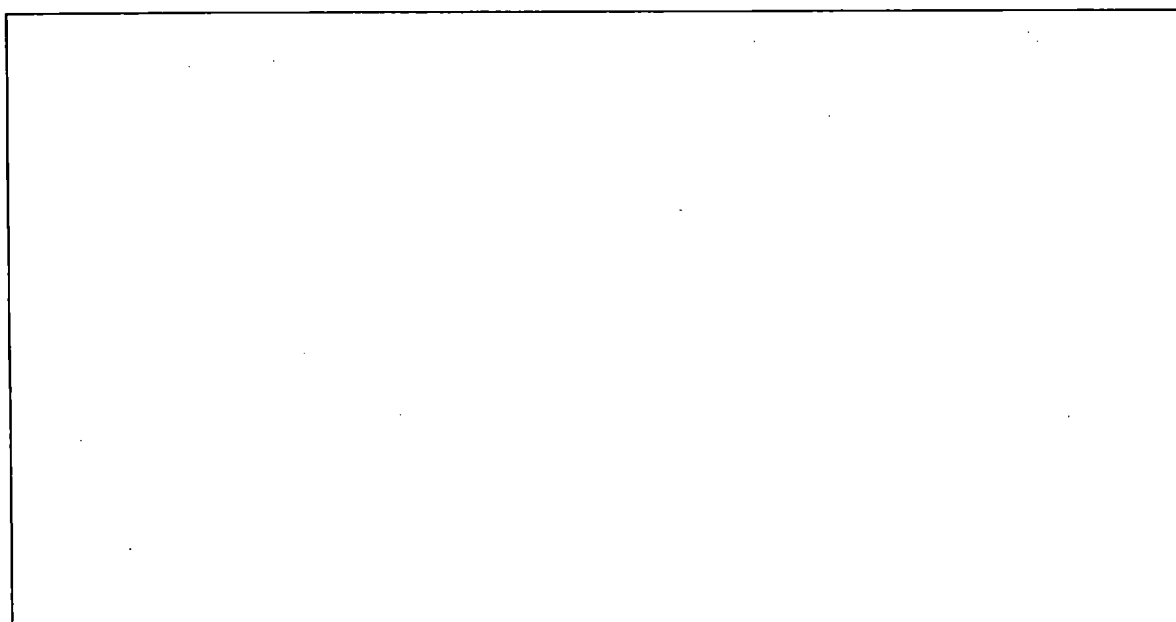
Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 487	3 529	(42)	-1,19
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	3 487	3 529	(42)	-1,19



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	719	429	289	67,37
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 368	57 542	9 827	17,08
Dettes fiscales et sociales	59 840	60 242	(402)	-0,67
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	4 082	2 479	1 602	64,63
TOTAL	132 009	120 692	11 317	9,38

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/03/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnement				
Matières premières				
Autres approvisionnements	25 200	30 148		4 948
TOTAL I	25 200	30 148		4 948
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	45 744	79 478		33 734
Autres				
TOTAL III	45 744	79 478		33 734
Production stockée (Total II + Total III)				33 734

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2023
Capital social	20 000				20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(302 408)	765			(301 643)
Résultat de l'exercice	765	(765)		(373 544)	(373 544)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(281 643)			(373 544)	(655 187)

Date de l'assemblée générale 30/09/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (281 643)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (281 643)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (373 544)

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux	2 323 930		2 323 930
Production vendue de services	1 667		1 667
TOTAL	2 325 597		2 325 597

Catégorie	Montant du chiffre d'affaires HT
Travaux fuites	300 590,35 €
Travaux	1 351 857,17 €
Dégâts des eaux	66 118,46 €
Décontamination incendie	596 530,59 €
Sous-traitance	8 833,50 €
Divers	1 666,99 €
Total	2 325 597,06 €

A.D.S 67 - Air Décontamination Services
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 8, rue Joseph Cugnot
51500 TAISSY
535 110 340 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-neuf septembre,
A neuf heures,

La société EAR, Société à responsabilité limitée au capital de 4 001 euros, ayant son siège social 4 rue des entrepreneurs, 59700 MARCQ EN BAROEUL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 796 783 RCS LILLE METROPOLE et représentée par Monsieur Arnaud HANQUEZ en qualité de gérant.

Associée unique de la société A.D.S 67 - Air Décontamination Services,

Étant précisé que la société MAZARS HAUTS DE FRANCE, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société EAR, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

La société EAR, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.



PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 373 544,11 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -675 187 euros

L'associée unique constate que le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

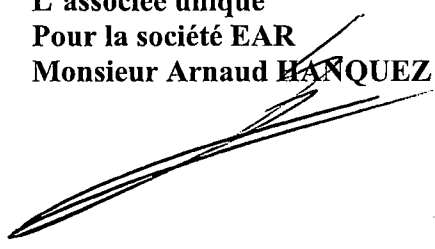
L'associée unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- La société EAR est titulaire, dans les comptes de la société, d'un compte courant d'associé créateur, rémunéré au taux de 3,17 %, dont le montant au 31 mars 2023 s'est élevé à 107 617,81 euros. Le montant des intérêts s'est élevé à 2 797,58 euros.
- Notre société a conclu avec la société EAR une convention de prestation de services en matière de comptabilité et de gestion financière à effet au 1^{er} avril 2015 et tacitement reconduite. Le montant facturé par la société EAR s'est élevé à 135 933,61 euros HT.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
Pour la société EAR
Monsieur Arnaud HANQUEZ



A.D.S 67 - Air Décontamination Services
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 8, rue Joseph Cugnot
51500 TAISSY
535 110 340 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

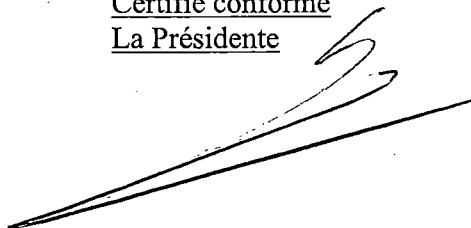
DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 373 544,11 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -675 187 euros

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



A.D.S 67 - Air Décontamination Services
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 8, rue Joseph Cugnot
51500 TAISSY
535 110 340 RCS REIMS

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

La société EAR, associée unique et Présidente de la société A.D.S 67 - Air Décontamination Services, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2023, le chiffre d'affaires de la Société a augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2023, date de clôture du dernier exercice, il est à noter qu'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société poursuit ses orientations.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 mars 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :



Exercice 1 avril 2022 31 mars 2023	Fournisseurs						Clients					
	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total TTC des factures concernées	99 428	47 065	41 139	87 076	748 757	924 037	192 620	66 801	8 064	39 751	175 580	290 195
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	5%	3%	2%	5%	40%	50%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							7%	2%	0%	1%	6%	10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	o Délais contractuels : (préciser)						o Délais contractuels : (préciser)					
X Délais légaux : 30 jours pour les prestataires et 60 jours les autres						X Délais légaux : Très variable. Règlement par les compagnies d'assurances						

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 325 597 euros contre 2 168 660 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -12 503 euros contre 40 701 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 276 273 euros contre 245 114 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 205 486 euros contre 1 065 425 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 28 117 euros contre 26 739 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 778 054 euros contre 835 621 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 253 285 euros contre 289 232 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 44 personnes contre 44 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 70 303 euros contre 28 236 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 70 102 euros contre 69 602 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 681 620 euros contre 2 559 970 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -368 526 euros contre -350 609 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -2 950 euros (-5 083 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -371 476 euros contre -355 692 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -2 069 euros contre 356 457 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023 se solde ainsi par une perte de 373 544,11 euros contre un bénéfice de 764,73 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 877 836 euros contre 933 550 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 373 544,11 euros qui serait affectée au compte "report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de - 655 187 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associée unique :

- La société EAR est titulaire, dans les comptes de la société, d'un compte courant d'associé créateur, rémunéré au taux de 3,17 %, dont le montant au 31 mars 2023 s'est élevé à 107 617,81 euros. Le montant des intérêts s'est élevé à 2 797,58 euros.
- Notre société a conclu avec la société EAR une convention de prestation de services en matière de comptabilité et de gestion financière à effet au 1^{er} avril 2015 et tacitement reconduite. Le montant facturé par la société EAR s'est élevé à 135 933,61 euros HT.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Fait à TAISSY
Le 13 septembre 2023

La Présidente
Pour la société EAR
M. Arnaud HANQUEZ

